

La Violence symbolique chez Bourdieu

Jean-Michel Landry

Le concept de « violence symbolique » figure parmi les notions clefs de la sociologie « bourdieusienne ». En plus d'avoir permis au célèbre sociologue Pierre Bourdieu de lever le voile sur la complicité de l'institution scolaire dans la reproduction des rapports de domination, ce concept s'avère un outil théorique précieux pour penser la ténacité de certaines inégalités d'ordre structurelles. Ce texte propose de brosser les contours du concept de « violence symbolique » afin d'en saisir la spécificité ainsi que la portée théorique.

1. Prise de vue

Contrairement à la violence d'ordre physique, la violence symbolique n'est pas instantanément intelligible. Tandis que le châtement corporel ou le simple corps à corps se donnent à voir et à entendre, la violence symbolique reste subtile et toujours invisible. Toutefois, le recours à la violence physique demeure, selon Bourdieu, un procédé de domination réservé aux individus qui n'obéissent pas spontanément. Les effets de soumission, tout comme les actes de contrainte qui régissent l'ordre social, résultent davantage d'une violence symbolique qui s'intègre aux structures cognitives et s'exerce avec la complicité de ses victimes.

Le concept de violence symbolique s'inscrit dans la famille des phénomènes symboliques (pouvoir symbolique, domination symbolique, révolution symbolique, etc.) auxquels la sociologie « bourdieusienne »

cherche à nous sensibiliser. Chacune de ces notions montre que les individus ont été socialisés de telle sorte qu'ils puissent reconduire en eux-mêmes une domination extérieure et arbitraire. Pour illustrer les effets de la violence symbolique, Bourdieu prend à témoin le cas de la domination masculine : l'inégalité des rapports de genre ne procède pas de la coercition physique, mais d'un travail opéré sur les schèmes de pensée des agents sociaux (Bourdieu, 1992 : 146-147).

2. Méthodes

La violence symbolique nécessite et engendre la participation des dominés à leur propre soumission ; c'est là sa principale particularité et son inquiétante originalité. Puisqu'un ordre « ne devient efficace que par l'intermédiaire de celui qui l'exécute », la violence symbolique requiert, pour s'exercer, la complicité de l'agent social qu'elle prend pour cible (Bourdieu, 1997 : 243). « La violence symbolique, écrit Bourdieu, est cette coercition qui ne s'institue que par l'intermédiaire de l'adhésion que le dominé ne peut manquer d'accorder au dominant (donc à la domination) lorsqu'il ne dispose, pour le penser et pour se penser ou, mieux, pour penser sa relation avec lui, que d'instruments qu'il a en commun avec lui » (Bourdieu, 1997 : 245). Ce processus, à la faveur duquel le sujet soumis devient complice de sa propre soumission, se distingue toutefois d'une relation de « servitude volontaire » puisqu'ici la connivence de l'agent assujéti ne prend pas la forme d'un acte conscient et délibéré. Le rapport de soumission obtenu au moyen de la violence symbolique est plutôt le fruit d'une acceptation machinale et involontaire qui prend sa source à l'intérieur de schèmes de perception conditionnés à l'avance.

Pour marquer l'aspect inconscient et non-réfléchi qui caractérise le mode d'exercice de la violence symbolique, Bourdieu dira que cette forme de violence « s'inscrit durablement *dans les corps* des dominés, sous la forme de schèmes de perception et de dispositions » (Bourdieu, 1997 : 245 ; nous soulignons). Le caractère somatique du fonctionnement de la violence symbolique peut toutefois paraître paradoxal à première vue. Comment, en effet, comprendre que le pouvoir symbolique travaille les corps dès lors que nous spécifions plus haut qu'il opère par le truchement des schèmes de pensée ? À cette question, Bourdieu répond qu'il faut rompre avec la « tradition kantienne » qui sépare de manière

hermétique le corps et l'esprit pour s'apercevoir que « les structures cognitives ne sont pas des formes de conscience mais des dispositions du corps » (Bourdieu, 1997 : 253-254). Cela étant, retenons que la référence au corps permet à Bourdieu de spécifier que la violence symbolique n'agit pas par l'intermédiaire de processus conscients et rationnels, mais s'exerce plutôt par les voies inconscientes qui échappent au filtre de l'intellect. La notion de corps renvoie en fait au processus d'incorporation grâce auquel le pouvoir symbolique investit le corps, forge et façonne les dispositions.

L'incorporation nous mène directement au cœur de la mécanique par laquelle la violence symbolique produit ses effets : ce processus conduit l'individu à acquérir un ensemble de dispositions corporelles adaptées à son champ d'activité ainsi qu'aux structures sociales qui l'entourent. À la faveur de ce processus, les structures sociales s'impriment dans le corps et structurent les manières de penser, de se tenir et de se comporter. La dynamique d'incorporation, dira Bourdieu, est celle par laquelle l'individu « intériorise l'extériorité » (Bourdieu, 1980 : 214). La violence symbolique se trouve au centre de cette dynamique, car elle s'actualise lorsque les agents sociaux incorporent les structures cognitives mises en valeur par le groupe dominant.

Ainsi, une domination symbolique s'institue sitôt que les dominés partagent avec les dominants les schèmes de perception et d'appréciation – selon lesquels ils sont perçus par eux et selon lesquels ils se perçoivent (Bourdieu, 1997 : 286). Sous l'effet d'une telle domination, chacun des actes de connaissance initiés par le groupe dominé prend inévitablement la forme d'un acte de reconnaissance de l'ordre social imposé et, par conséquent, d'un acte de soumission (Champagne & Christin, 2004 : 137). En somme, l'usage de violence symbolique permet d'accorder les structures subjectives des dominés aux structures objectives qui reflètent l'ordre social et les rapports de domination qui le traversent.

3. Effets

La violence d'ordre symbolique, nous l'avons souligné, engendre des effets de domination. Cette domination se traduit empiriquement par un ensemble de gestes de soumission et d'obéissance. Cependant, à la différence de la violence physique qui produit une obéissance éphémère,

la violence symbolique génère des effets durables. L'obéissance qui en résulte n'est pas dissimulée ou perfide, mais plutôt sincère et tenace puisqu'elle est ancrée dans les structures cognitives de l'individu.

Parallèlement, la violence symbolique a pour effet de naturaliser l'ordre social : dès l'instant où les schèmes de perception des agents sociaux épousent les structures objectives du social, l'ordre des choses – que l'on sait arbitraire et engendré par les forces de domination en place – passe pour allant de soi, évident et nécessaire. Partant, l'ordre se voit reconduit avec une facilité désarmante. Il suffit, dira Bourdieu, « de laisser faire les mécanismes objectifs ou de se laisser faire par eux, pour accorder sans même le savoir, sa ratification » (Bourdieu, 1997 : 262). Dans ce contexte, on comprend qu'aussi longtemps que les forces de l'ordre établi seront en mesure d'assurer « l'accord pré-réflexif entre les structures objectives et les structures incorporées » ces forces pourront faire l'économie des outils de coercition physique et de propagande (Bourdieu, 1997 : 256). Bourdieu nomme « méconnaissance » cet accord tacite grâce auquel un ordre social se voit, non seulement légitimé, mais aussi naturalisé. Méconnaître consiste, en ce sens, à accepter un « ensemble de supposés fondamentaux [...] que les agents sociaux engagent du simple fait de prendre le monde comme allant de soi, c'est-à-dire comme il est, et de le trouver naturel parce qu'ils lui appliquent des structures cognitives qui sont issues des structures mêmes de ce monde » (Bourdieu, 1992 : 143). La violence symbolique parvient ainsi, grâce à la méconnaissance des agents sociaux, à naturaliser son exercice et à diffuser sous le couvert de l'universel un point de vue politique particulier, celui des dominants.

Bourdieu attire notre attention sur le fait que la violence symbolique provoque l'exclusion de toute une gamme de possibles politiques et sociaux en présentant comme évident, acquis et établis une fois pour toutes ce qui, en réalité, appartient à la vision du monde que partagent les forces sociales dominantes. Cette survalorisation du point de vue des dominants traduit une distribution inégale des idées et des options politiques dans l'espace public. Faisant référence à cette forme de concurrence pour la distribution des points de vue dans le champ du débat, Bourdieu dira que l'espace social est traversé par une « lutte symbolique ». Une seule limite existe dans cette « lutte symbolique de tous contre tous ». Cette limite, c'est l'État.

4. Le rôle de l'État

Étant donné la position centrale qu'il occupe au sein de nos sociétés, l'État joue un rôle majeur dans l'exercice de la violence symbolique. À propos de ce rôle, Bourdieu, paraphrasant Weber, soutiendra que l'État détient le monopole de la violence symbolique légitime (Bourdieu, 1997 : 268). C'est à titre de structure organisationnelle et d'instance régulatrice des pratiques que l'État « institue et inculque des formes symboliques de pensée commune, des cadres sociaux de la perception, de l'entendement ou de la mémoire, des formes étatiques de classification ou, mieux, des schèmes pratiques de perception, d'appréciation et d'action » (Bourdieu, 1997 : 253). Ainsi, compte tenu du mode d'exercice de son pouvoir, l'État moderne n'a pas à distribuer des ordres, ni à imposer une contrainte disciplinaire pour accoucher d'un monde social ordonné ; il lui suffit de « produire des structures cognitives incorporées qui soient accordées aux structures objectives et de s'assurer ainsi la soumission doxique à l'ordre établi » (Bourdieu, 1997 : 257). Afin d'illustrer le rôle fondamental de l'État dans l'établissement d'une domination symbolique, Bourdieu se réfère à l'éducation. L'ensemble du système scolaire apparaît sous sa plume comme une pièce maîtresse à l'intérieur du dispositif assurant la reproduction de la domination (Mounier, 2001 : 133). Au dire du sociologue, l'institution scolaire exerce une véritable violence symbolique puisqu'elle contribue à légitimer les rapports de forces qui sillonnent le corps social, tout en en dissimulant le caractère arbitraire. L'école, par exemple, parvient à convaincre *durablement* que l'accès inégal à la culture représente une donnée naturelle. Aussi Bourdieu observe-t-il qu'à l'aide de l'éducation nationale, l'État réussit à légitimer une hiérarchie sociale profondément injuste en y superposant une hiérarchie scolaire répondant aux mêmes critères (Mounier, 2001 : 137). Dans son ouvrage intitulé *La Reproduction*, Bourdieu ira jusqu'à écrire que « toute action pédagogique est objectivement une violence symbolique, en tant qu'imposition, par un pouvoir arbitraire, d'un arbitraire culturel » (Bourdieu, 1970 : 18).

5. Comprendre la violence symbolique

D'après Bourdieu, les intellectuels sont parmi les moins bien placés pour prendre conscience de la violence symbolique, en particulier celle

exercée par le système scolaire. Ceci, puisqu'ils l'ont eux-mêmes subie plus longuement et qu'ils contribuent quotidiennement à son exercice (Bourdieu, 1992 : 145). Appréhender la violence symbolique, il est vrai, exige un effort intellectuel particulier. Pourtant, le caractère structurant de ses effets oblige les sciences sociales à démystifier les rouages de son fonctionnement. À cet effet, Bourdieu propose quelques clefs pour comprendre la dynamique particulière de la violence symbolique. D'entrée de jeu, il souligne que les traditions marxiste-leniniste et féministe ne sont d'aucun secours puisque l'appréhension de cette forme très spécifique de violence ne peut s'effectuer à la suite d'une « prise de conscience », tel que ces deux approches le prescrivent : la violence symbolique, nous l'avons déjà mentionné, agit en deçà de la conscience et échappe au contrôle de la volonté. Il demeure tout aussi vain, selon Bourdieu, de l'entrevoir comme une idéologie et d'évoquer la sphère des idées, car celle-ci investit le corps et procède par incorporation. Les approches structuraliste et phénoménologique échouent également à rendre compte de la violence symbolique : la première parce qu'elle ignore « la dimension active de la production symbolique », la seconde puisqu'elle omet de « poser la question de la construction sociale des principes de construction de la réalité sociale » (Bourdieu, 1997 : 252).

Si Bourdieu note que le travail de Weber sur l'aspect productif des systèmes symboliques (religieux, notamment) peut fournir une voie de compréhension, sa recommandation principale concerne l'urgence d'en finir avec la rupture épistémologique qui nous place devant l'alternative entre l'objectif et le subjectif. Pour y parvenir, il nous faut nous efforcer d'intégrer l'un à l'autre « le point de vue des agents qui sont pris dans l'objet [le subjectif] et le point de vue sur ce point de vue auquel le travail d'analyse permet de parvenir [l'objectif] » (Bourdieu, 1997 : 272). Cette opération de réconciliation entre l'objectif et le subjectif s'avère, aux yeux de Bourdieu, impérative afin de parvenir à décrire les faits sociaux dans leur double vérité (objective et subjective), seul gage d'une réelle compréhension des phénomènes de violence symbolique.

6. Résister à la violence symbolique

Alors que la compréhension des mécanismes subtils par lesquels s'exerce la violence symbolique concerne l'intellectuel au premier chef, les instruments de résistance à cette dernière s'adressent à tout un

chacun. Ici encore, Bourdieu évoque quelques pistes. La première, intellectuelle, consiste à soumettre à la critique historique les idées et les faits sociaux qui circulent comme évidences ou sous les apparences de la nature. Pareil effort d'historisation vise à neutraliser les effets de la naturalisation du point de vue dominant. La deuxième voie de résistance tracée par Bourdieu est imparfaite : elle suggère de permettre aux dominés d'accéder à l'action subversive contre l'ordre symbolique établi par le biais d'intellectuels organiques, lesquels maîtrisent les instruments de l'expression publique et de la critique nécessaires à toute action collective. Si cette voie présente une certaine efficacité politique, elle n'est rendue possible qu'au prix d'un détournement symbolique problématique, car les intérêts des dominés ne coïncident pas toujours avec ceux des porte-parole (Bourdieu, 1997 : 271).

La troisième avenue explorée par Bourdieu prend davantage la forme d'une ouverture : tandis qu'il soutient que les effets de la violence symbolique sont durables, mais non immuables, le sociologue évoque la possibilité d'une révolution symbolique, c'est-à-dire d'une « action collective visant à rompre pratiquement l'accord immédiat entre [les] structures incorporées et les structures objectives » (Bourdieu, 1992 : 149). Une telle révolution impliquerait des pratiques de « contre-dressage » ayant pour objectif de transformer durablement à la fois les dispositions corporelles et les structures cognitives des agents sociaux.

Somme toute, les quelques pistes évoquées par Bourdieu semblent indiquer que la violence symbolique ne porte pas en elle une fatalité irrévocable. Entrevue essentiellement comme le produit d'une lutte, il demeure possible de renverser le sens de son exercice ou encore d'en inverser les effets. Pareil renversement représente ni plus ni moins une invite à révoquer l'ensemble des rapports de domination qui contribuent à enraciner l'ordre des choses.

Jean-Michel Landry
Candidat à la maîtrise en anthropologie
Université Laval

Bibliographie

BOURDIEU, Pierre (1970), *La Reproduction*, Paris, Édition de Minuit.

BOURDIEU, Pierre (1980), *Le sens pratique*, Paris, Édition de Minuit.

BOURDIEU, Pierre (1992), *Réponses, pour une anthropologie réflexive*, Paris, Le Seuil.

BOURDIEU, Pierre (1997), *Méditations Pascaliennes*, Paris, Le Seuil.

CHAMPAGNE, Patrick ET Olivier CHRISTIN (2004), *Mouvement d'une pensée. Pierre Bourdieu*, Paris, Bordas.

MOUNIER, Pierre (2001), *Pierre Bourdieu, une introduction*, Paris, Pocket, coll. « La découverte ».